

bonheur d'assister de vouloir bien nous faire cette faveur.

N. B.—Que tous les Messieurs Prêtres, s'adressant à l'Œuvre, pour être secourus dans leurs paroisses ou missions pauvres, seront satisfaits, pourvu que leurs demandes soient faites par écrit, à dater de l'exhibition qui se trouve en juin jusqu'en Décembre. Les six autres mois de l'année sont employés à confectionner les effets demandés.